



Bellefontaine
GOLF CLUB

ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de PLESSIS BELLEFONTAINE

Assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement le Dimanche 17 novembre 2024 à 15:00 heures

Les membres de l'association sportive du golf de Plessis Bellefontaine sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les locaux du club house le 17 novembre 2024 à 15 00 heures à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président,
- Rapport financier par le trésorier sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice 2023,
- Affectation du résultat,
- Quitus aux membres du comité directeur,
- Vote du budget 2024,

Le comité directeur.

Rappel des dispositions statutaires :

Seuls auront le droit de vote, les membres présents ou représentés âgés d'au moins 16 ans au jour de l'assemblée.

Les postulants à l'élection au comité directeur doivent faire acte de candidature par écrit auprès du président, 15 jours avant la date de l'assemblée.

Peut postuler, tout membre de l'association âgé d'au moins 18 ans au jour de l'élection et ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois.

La liste des candidats sera affichée, pour consultation, dans les locaux du club house 15 jours avant l'assemblée.

Pouvoir : Les membres de l'association qui ne pourront pas participer physiquement à l'assemblée, sont invités à donner pouvoir à un autre membre de l'association.

Chaque membre présent peut disposer de trois pouvoirs au maximum.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des membres à l'accueil du golf.

Les pouvoirs ne comportant pas l'indication du nom du mandataire devront impérativement être remis au bureau de l'association.